

# ARRET DES AUGMENTATIONS DES LOYERS ARRET DES MENACES SUR LES LOCATAIRES RETRAITES

La SNCF abandonne sa politique sociale de logement alors qu'explose la demande de logements sociaux du fait du manque évident de volonté du gouvernement et de la SNCF d'investir dans ce secteur pourtant essentiel, en particulier, dans les grandes agglomérations.

Sa politique en la matière se place dans une logique libérale, la SNCF externalise tout ce qui n'est pas l'activité de transport, cela entraîne des conséquences graves pour les cheminots entraînent une dégradation de leurs conditions de vie.

La SNCF a filialisé l'activité Logement à la SFCI, transféré son parc propre dans une filiale qu'elle contrôle à 100 %. Elle doit néanmoins continuer à assumer le droit au logement pour chaque cheminot.

## LE LOGEMENT, C'EST UN DROIT.

La SNCF a pour devoir d'assurer une véritable politique sociale en matière de logement, en tant qu'entreprise publique.

**SUD RAIL revendique que l'entreprise assume le logement social.**

**C'est un droit fondamental : Droit au Logement pour tous, agents et retraités.**

Dès la filialisation du parc Logement SNCF à la filiale SFCI, à laquelle la Fédération SUD RAIL s'était opposée. Cette dernière a pour obligation de rentabiliser le parc locatif par une gestion conforme aux lois du marché locatif privé.

Cela se traduit pour les cheminots par une augmentation des loyers pour se rapprocher des prix du marché privé. La SFCI effectue des pressions inacceptables sur les cheminots locataires pour mettre en place de nouveaux baux à l'occasion de travaux.

La SFCI essaie de se séparer au plus vite des agents retraités sans tenir compte de leur situation familiale (travail du conjoint, étude des enfants ...).

La SFCI se comporte comme n'importe quelle entreprise du secteur locatif privé, les locataires cheminots en font les frais.

Que reste-t-il du logement social dans l'entreprise, fruit des luttes des cheminots et du partage social ?

## **Cette situation nouvelle est intolérable pour les cheminots.**

La Fédération SUD RAIL mettra tout en œuvre pour faire aboutir les revendications des cheminots, actifs et retraités, dans le cadre d'une véritable politique du logement social.

Refus politique de toute filialisation des activités de l'entreprise SNCF, retour de l'intégralité de la gestion du parc logement dans le secteur logement de l'entreprise.

La SNCF doit avoir une véritable politique d'investissement dans l'immobilier, cesser les ventes des immeubles SNCF, favoriser un parc de logement accessibles aux salariés.

La SFCI doit mettre fin à toutes les procédures judiciaires. Refusons tous ensemble que les retraités, vous demain, soient obligés de quitter leur logement.

# **LE LOGEMENT, C'EST UN DROIT POUR TOUS : ACTIFS, JEUNES, RETRAITES. EXIGEONS DE LA SNCF UNE VRAIE POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL.**

Nous refusons cette politique du dumping social, politique qui tend à grignoter les droits des personnels.

La volonté de la SNCF est tout simplement d'enterrer le logement à vocation sociale, alors qu'elle demande une mobilité accrue aux cheminots .

Après, la politique du logement l'entreprise envisage, à l'identique la politique sociale et familiale ou de soins ne fera plus partie d'un ensemble de droits auxquels les cheminots sont profondément attachés.